

Macron crée une nouvelle polémique, autour du RSI



Alors que le gouvernement de Manuel Valls a engagé un chantier de modernisation du régime social des indépendants (RSI), le ministre de l'Économie juge que ces transformations ne suffisent pas.

Après les sorties sur les «35 heures» et la rémunération au mérite des fonctionnaires, s'agit-il d'une nouvelle «Macronade»? Cette fois Emmanuel Macron s'en prend au RSI, le régime social des indépendants si décrié. Le ministre de l'Économie a déclaré, devant les artisans réunis ce mardi en séminaire à Paris, que la création de ce régime, qui fait l'objet de multiples dysfonctionnements, avait été une «erreur», estimant qu'il fallait réfléchir à une «réforme plus pragmatique» de ce dispositif.

Ces propos ont aussitôt provoqué à droite, une réaction des députés LR Bruno Le Maire (Eure) et Julien Aubert (Vaucluse), dont la proposition de loi de réforme du RSI, cosignée par quelque 120 députés LR et UDI, a été rejetée pas plus tard que mardi, le gouvernement objectant avoir déjà engagé des actions en ce sens.

«Monsieur le Ministre, où étiez-vous le 3 décembre dernier lorsque les députés ont examiné en séance la proposition de loi visant à réformer le RSI que nous avons déposée avec Julien Aubert, et que nous n'avons eu pour seule réponse le mépris de votre collègue du gouvernement, Laurence Rossignol? Les indépendants



Collectif des Syndicats et Associations Professionnelles de La Réunion

77 Rue Adrien Lagourgue - 97424 PITON SAINT LEU

0692 85 46 30 0692 39 94 92

contact@csapr974.com Facebook : CSAPR Reunion

souffrent et ne supportent plus ce «régime spoliateur des indépendants» que nous voulions pourtant réformer rapidement face à l'urgence de nombreuses situations inextricables», a ainsi déclaré Bruno Le Maire.

«Nous avons besoin des charges, des cotisations pour se couvrir de risques mais l'idée d'avoir un régime propre pour les indépendants ne me paraît pas être une bonne idée», avait expliqué Emmanuel Macron quelques heures plus tôt devant les Chambres de métiers de l'artisanat. «Avoir un guichet adapté pour les indépendants au sein du guichet général est sans doute une réforme plus pragmatique», a ajouté le ministre. «Il faut collectivement que nous y réfléchissions parce que le monde de demain sera un monde de plus de mobilités», a-t-il déclaré. Pour le locataire de Bercy, «la vie dans le monde de demain, ce sera une vie de transformation d'activités, on passera de l'indépendant au salarié, au chef d'entreprise».

Le projet de loi Noé (nouvelles organisations économiques) qu'Emmanuel Macron présentera prochainement doit intégrer des mesures de simplification des différents régimes de travailleurs indépendants, un statut qu'il souhaite voir se développer, alors que les carrières sont de moins en moins linéaires.

Créé en 2006, le RSI, qui compte six millions d'affiliés (artisans, commerçants, professions libérales, retraités), essuie de nombreux reproches: erreurs dans les appels de cotisations, dossiers perdus ou encore interventions d'huissiers sur de fausses données, absence d'appels de cotisations pendant plusieurs années conduisant à des poursuites sans motif ou de mauvaises surprises au moment de la retraite.

Outre les dysfonctionnements, les affiliés dénoncent la faiblesse de leur couverture sociale, tant en matière de maladie et d'invalidité que de retraite. «Ce ressentiment contre un régime mal compris et qui donne le sentiment de maltraiter les indépendants nourrit d'ailleurs une partie du vote Front National, où l'on retrouve une partie des petits artisans et commerçants», indique un bon connaisseur du régime.

Face à ces problèmes, le gouvernement a annoncé des mesures en juin, puis en septembre, pour apaiser les contentieux. S'appuyant sur le rapport de deux parlementaires PS, Fabrice Verdier (Gard) et Sylviane Bulteau (Vendée), il a proposé une série de mesures immédiates pour faciliter les démarches et une série de réformes plus structurelles. Mais sans enrayer la colère des indépendants.

«Nous avons fait des réformes d'aménagement, en créant des médiations, en simplifiant les délais de paiement, en allant même expérimenter de l'autoliquidation - donc autant de réformes qui améliorent le bien-être, le quotidien, et qui je crois sur le terrain commencent à être reconnues, en améliorant la personnalisation du suivi de dossier», a dit M. Macron. «Mais toutes ces réformes c'est de l'aménagement d'un régime en place. Est-il optimal? Je vous livre ma conviction, je pense que non», a-t-il poursuivi.

Alors que les travailleurs indépendants ont très souvent l'impression de «payer beaucoup pour recevoir peu de prestations», Christian Eckert, secrétaire d'État au



Collectif des Syndicats et Associations Professionnelles de La Réunion

77 Rue Adrien Lagourgue - 97424 PITON SAINT LEU

0692 85 46 30 0692 39 94 92

contact@csapr974.com Facebook : CSAPR Reunion

Budget, rappelle toutefois que les indépendants paient beaucoup moins de cotisations que les salariés, et que le RSI est un régime déficitaire bénéficiant de la solidarité nationale: les affiliés versent 11 milliards d'euros de cotisations mais reçoivent 17 milliards de prestations.

Article consultable sur cette page :

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2015/12/08/20002-20151208ARTFIG00277-macron-cree-une-nouvelle-polemique-autour-du-rsi.php>